

Bruxelles, le 16 Août 1928.

COPIE.

RUHENERI  
  
 24020

Monsieur le Ministre,

Nous ne doutons pas que votre Délégué auprès de notre Comité de Direction ne vous ait fait part de l'envergure que nous allons donner aux études de détail des blocs que nous avons retenus dans les territoires sous mandat, ainsi que des premières découvertes déjà faites dans ces dits blocs.

Nos esquisses d'agents rencontrent, pour le moment, certaines difficultés d'un ordre tout spécial qu'une intervention de votre part pourrait, croyons-nous fermement, faire disparaître.

Voilà ce dont il s'agit:

Dans l'intérieur du Congo, il est toujours malaisé d'obtenir de la monnaie de billon pour effectuer les paiements et dans le Ruanda Nord-Est, autrement dit, dans le territoire de Gatsibú, cette difficulté est excessivement grande.

On ne peut cependant dire qu'il n'y a point de billon en circulation parmi les indigènes; ceux-ci paient leurs impôts en billon aux Administrateurs territoriaux.

Ces fonctionnaires ne peuvent échanger leur billon contre les chèques émis sur la Banque du Congo à Usumbura par notre chef de mission.

Il s'en suit donc que les administrateurs doivent envoyer des porteurs avec le billon à Usumbura et que, d'un autre côté, notre chef de mission doit aussi envoyer des porteurs pour rechercher à Usumbura ce dit billon. La monnaie fait ainsi un voyage qui ne sert à personne et qui peut avoir ses dangers.

Ne pourrions nous pas vous demander que la monnaie provenant des territoires ou une activité privée ~~du~~ se développer ne sorte pas du territoire et que l'Administrateur territorial puisse recevoir des chèques de personnes connues, étant entendu, qu'il le fallait, que le groupe auquel appartient cette personne pourrait déposer un cautionnement à la Banque du Congo Belge à Usumbura si vous l'estimez indispensable.

Si, pour une raison quelconque, cette proposition ne rencontrait pas votre agrément, le transport de la monnaie d'appoint ne pourrait-il être réduit à la distance Kigali-Gatsibú, chef-lieu de résidence ?

Pour notre part, nous croyons que la première de ces deux propositions est la plus rationnelle et c'est la raison pour laquelle nous ne doutons pas, Monsieur le Ministre que vous voudrez bien y donner une suite favorable.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre très haute considération.

Syndicat Minier du Ruanda-Urundi.  
 (sé).....

Monsieur HENRI JASPAR  
 Premier Ministre-Ministre des Colonies

BRUXELLES.